

Rapport d'activité 2019

ASTRÉE – Association de soutien aux victimes
de traite et d'exploitation



BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les hommes

LE MOT DE LA DIRECTION

2019, année de défis

L'année 2019 a été particulièrement intense tout d'abord avec la mise en place de plusieurs projets, validés en 2018 par le Canton de Vaud.

Nous sommes locataires depuis le début de l'année de 2 studios de transition dans la maison contigüe au foyer. En juin, nous avons eu l'opportunité de louer un appartement pour 2 personnes dans la maison en face d'ASTRÉE et augmenter ainsi de 4 places notre capacité d'hébergement. Ces appartements, dont la durée du séjour est fixée à 3 mois, permettent une transition douce entre la vie de foyer et une autonomie totale. Durant cette période, les résidentes consolident les bases de leur autonomie et se concentrent dans la recherche d'un logement indépendant. Pour l'instant, ce projet correspond pleinement à nos attentes et les 4 places sont occupées.

Depuis septembre 2019, une collaboration est établie avec *Unisanté*. Elle concerne quatre domaines: un accès facilité aux soins pour les bénéficiaires d'ASTRÉE, l'amélioration de la gestion des urgences médicales, le renforcement des connaissances des résidentes en matière de prévention de leur santé et un soutien à l'équipe d'ASTRÉE par des séances de supervision de groupe. Une fois par semaine, la consultation d'Unisanté à Béthusy est réservée pour les bénéficiaires d'ASTRÉE pour un 1^{er} bilan médical et une orientation selon les besoins. Deux fois par mois, une infirmière est présente à ASTRÉE pour soutenir l'équipe dans la création d'un réseau médical approprié, s'entretenir

individuellement avec des bénéficiaires et animer des ateliers collectifs de promotion de la santé en collaboration avec une personne de notre équipe. Quelques mois après le début de cette collaboration, les échos des bénéficiaires et de l'équipe sont très positifs.

Nous avons aussi pour projet en 2019 le renforcement de l'équipe en terme de compétences juridiques par l'engagement d'une juriste ou la collaboration avec une étude d'avocats ou d'autres ressources dans ce domaine. Ce projet permettrait d'améliorer la qualité du suivi juridique des victimes. Le Canton de Vaud soutient ce projet par un financement supplémentaire, les modalités d'organisation de cette activité seront définies en 2020 avec la DIRIS.

Le début de l'année 2019 a été marqué par plusieurs changements au sein de l'équipe d'ASTRÉE. Plusieurs personnes, engagées dès l'ouverture du foyer, ont fait le choix de démissionner après 5 ans de compétences et d'enthousiasme mis au service des victimes de traite. Nous les remercions de cet engagement. Un renouvellement d'une grande partie de l'équipe s'est opéré au cours de l'année et nous pouvons désormais compter sur une équipe stable et performante.

Anne Ansermet Pagot et Angela Oriti
Co-directrices

LE MOT DU PRÉSIDENT

Affermissement du dispositif et perspectives

Les défis relevés par ASTRÉE en 2019 ont permis de consolider le dispositif. En 2020, les événements organisés pour les 5 ans permettront de sensibiliser différents publics à la traite des êtres humains

La marche harmonieuse et rigoureuse d'ASTRÉE conduit forcément son président et son Comité à renouveler tout d'abord sa gratitude pour l'excellente direction de nos deux co-directrices sur les fronts exigeants de la détection et de la prise en charge des victimes, de la formation et des actions de plaidoyer dont les bilans réguliers continuent d'être remarquables à l'aune des ressources de l'Association.

Comme on le lira dans ce rapport, l'année 2019 a été résolument inscrite sous le signe de l'*affermissement*. Affermissement de la mission de transition qui bénéficie désormais de logements de qualité permettant aux bénéficiaires de mieux encore franchir le cap de la réinsertion dans le cours d'une vie matérielle et sociale sereine après les traumatismes vécus. Affermissement de la mission de prévention et de soin, tant sur le plan somatique que psychique, grâce à l'heureuse collaboration de *Unisanté*, le centre universitaire de médecine générale et santé publique qui, par l'entremise généreuse du Prof Patrick Bodenmann, a reconnu en ASTRÉE un espace de prise en charge justifiant pleinement l'aide médico-sanitaire aux personnes vulnérables qu'elle accueille. Affermissement aussi en ce qui concerne l'importance des démarches et du suivi juridiques des bénéficiaires que leurs parcours forcés ont contraint-e-s à la marginalité et à l'exclusion non seulement sociale mais aussi légale. Citons encore, sans être exhaustif, l'affermissement sur le plan administratif et de la gestion, grâce désormais à un accueil professionnalisé intégrant des tâches de secrétariat, un outil de reporting ou tableau de bord améliorant la gouvernance de l'institution, et très bientôt une mue des formats et contenus de la communication externe de l'Association. Tout cela serait simplement impossible sans l'engagement d'une équipe dévouée dotée d'une variété de compétences qui se sont elles aussi affirmées avec le temps et qui ont été complémentées par de nouveaux engagements de personnes.

Comme l'on sait, les activités d'ASTRÉE ne se limitent pas au mouvement centripète consistant à mobiliser des ressources vers un centre de prise en charge. Le scandale moral et politique que représente la traite des humains nécessite le mouvement

centrifuge qui transporte notre cause dans l'espace public et le for privé des consciences. Et là encore, le bilan 2019 est très positif et encourageant: l'écho médiatique des récentes victoires judiciaires; la diffusion et le succès rencontré par les reportages télévisés consacrés à la traite en lien avec ASTRÉE; la présence d'ASTRÉE sur le terrain du Nigéria au côté de FEDPOL qui a permis de mieux connaître la situation et les parcours douloureux des femmes nigérianes, et aussi de contribuer à la nécessaire coopération internationale face aux dimensions géopolitiques de ce fléau; et enfin, en regardant vers le futur, le travail en cours pour saisir l'occasion du 5^e anniversaire d'ASTRÉE en 2020 pour poursuivre ce mouvement par des événements à destination de publics divers, des jeunes en formation aux professionnels de terrain en passant par les citoyen-ne-s.

À n'en pas douter, le poids de ces missions importantes et nécessaires repose largement sur la direction et les équipes d'ASTRÉE, lesquelles savent néanmoins qu'elles peuvent compter sur l'appui compétent des membres du Comité lui aussi renouvelé. C'est l'occasion ici de les remercier: Mme Stéphanie Apothéloz qui apporte à ASTRÉE ses compétences en communication servies par un long et fort engagement associatif et citoyen. Prof. Dr Patrick Bodenmann dont nous avons mentionné l'appui et l'engagement généreux, et le Dr Olaf Makaci, psychiatre et psychothérapeute spécialisé dans le domaine de la migration et de la traite des êtres humains, et dont la collaboration passée efficiente avec ASTRÉE se prolonge aujourd'hui au sein du Comité; Mme Lisa Magnollay, spécialiste dans le domaine du développement et de la coopération, et Mme Marie Saulnier Bloch, spécialiste du domaine de l'insertion, notamment en lien avec la migration et l'action syndicale, deux personnes aux domaines de compétences cardinaux pour ASTRÉE. Et last but not least, M. Stéphane Vogel qui a assuré la part comptable d'ASTRÉE avec rigueur et générosité depuis sa création et qui laissera bientôt sa place pour profiter d'une retraite plus que méritée. Que toutes et tous soient ici remercié-e-s pour leur engagement fidèle et généreux.

Francesco Panese
Président du Comité d'ASTRÉE

À LA UNE

Nouveautés 2020

Notre nouveau site web

Notre nouveau site web sera bientôt en ligne. Une présentation actuelle et des contenus interactifs que vous pourrez découvrir en vous connectant sur:
→ www.astree.ch

ASTRÉE fête ses 5 ans!

Plusieurs événements informatifs ou récréatifs jalonnent l'année 2019. Rendez-vous prochainement sur notre site web pour le programme.



Les activités d’ASTRÉE



Formation et plaidoyer

Sensibilisation et formation
Comme nous le faisons régulièrement, nous avons repris l'activité de sensibilisation/formation au sujet de la traite des êtres humains auprès des structures partenaires suivantes: Un cycle de formation pour tous les collaborateurs de l'EVAM; 2 formations pour les collaborateurs de l'OSAR; 2 formations pour les intervenants de Fleur de Pavé et une séance de sensibilisation pour une délégation de la DDC qui a visité ASTRÉE.

Événements
ASTRÉE a participé aux événements suivants: CAS Santé et diversité de l'Université de Genève; séminaire interdisciplinaire sur la traite organisé en partenariat avec le Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SETT) et le groupement des services de l'action et d'aides sociales des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRAS) et la journée d'étude organisée par l'OIM dans le cadre de la semaine internationale de la lutte contre la traite.

Groupes de travail
Pour renforcer la détection et la prise en charge des victimes de traite mineures et des victimes d'exploitation de la force de travail, deux groupes de travail ont vu le jour: un groupe de travail avec la Police cantonale (BMRI), la Police municipale, le Service de Protection des Mineurs (SPJ), l'Office des Curatelles (OCPT), Fleur de Pavé et un groupe de travail avec la Police cantonale (BMRI) et le Service de l'Emploi.

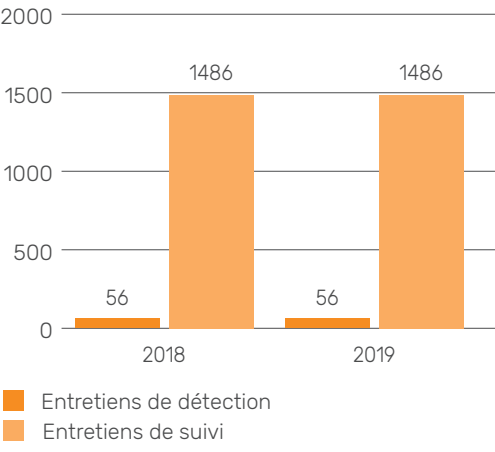


Fig. 1 – Entretiens de suivi et de détection

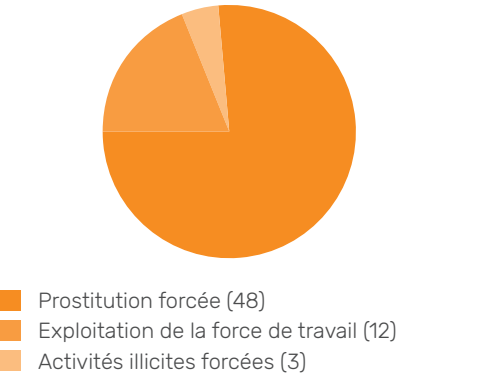


Fig. 2 – Formes de traite

Une collaboration a été mise en place avec l'HETSL depuis 2 ans, dans le cadre du module «Vivre Ensemble» avec la participation, une fois par année, d'étudiants à des journées de formation et d'observation à ASTRÉE.

Mais encore...
Globalement, en 2019, ASTRÉE a réalisé 15 séances de formation/sensibilisation pour les partenaires du réseau et 30 séances pour renforcer et développer les partenariats existants.

L'émission Temps Présent de la RTS a consacré un reportage à la traite des femmes nigérianes en montrant les mécanismes de la traite et le parcours migratoire.

La participation aux tables rondes cantonales et nationales sur la traite se poursuit ainsi que le travail au sein de la Plateforme nationale des ONG actives dans la lutte contre la traite. En 2019, le travail de cette Plateforme a été formalisé par un Protocole de collaboration et renforcé par l'engagement d'une coordinatrice suite au financement accordé par la Fondation OAK.

ASTRÉE a participé à une visite d'étude au Nigéria (du 3 au 10 novembre) organisée par FEDPOL. L'objectif de cette étude visait l'amélioration des connaissances en matière de traite des femmes nigérianes, le renforcement de la coopération entre la Suisse et le Nigéria dans la prise en charge des victimes et la poursuite des auteurs.

Un projet de mise en place d'un nouveau système de récolte de données et d'une réactualisation du site web d'ASTRÉE a été initié en 2019. Ces deux activités seront efficientes en 2020. Le BEFH, qui soutient ASTRÉE depuis plusieurs années, a été sollicité pour une augmentation de la contribution déjà accordée.

Régulièrement, ASTRÉE est sollicitée par des partenaires d'autres cantons latins désireux d'apporter une aide aux victimes de traite et dans ce but bénéficier de l'expérience d'ASTRÉE. Nous avons partagé notre expertise notamment avec les cantons de Neuchâtel, Valais et Tessin, soit en accueillant au sein d'ASTRÉE des professionnels soit en participant à des rencontres stratégiques dans les autres cantons.



Détection et prise en charge

Entretiens
En 2019, les entretiens de suivi (1488) et les entretiens de détection (56) sont restés stables par rapport à 2018. Comme déjà évoqué, les nombreux changements survenus au sein de l'équipe durant le 1^{er} semestre ont diminué les moyens à disposition pour effectuer l'entier du travail prévu. Nous avons focalisé les forces disponibles dans l'accompagnement des bénéficiaires de manière à ne pas prêter le travail de suivi déjà commencé.

Prise en charge
En 2019, 63 victimes de traite, 58 femmes et 5 hommes, dont 18 nouveaux cas, ont bénéficié d'une prise en charge. Les nouvelles situations sont très diverses par la nationalité des personnes et la forme d'exploitation. Le suivi des victimes est par conséquent adapté à chacun en fonction de son origine, de son âge, de ses croyances, etc. Une majorité des victimes (48) ont cependant été contraintes à la prostitution.

→ FIG. 2

Origine des victimes
Les femmes et hommes victimes de traite et d'exploitation viennent principalement d'Afrique (Nigéria, Cameroun, Congo, etc.) des pays balkaniques et d'Asie.

Plaintes pénales
13 nouvelles plaintes pénales ont été déposées par des victimes depuis le début de l'année 2019. Au total, 32 procédures pénales sont en cours en 2019, suite à des plaintes déposées par des victimes suivies par ASTRÉE, depuis 2015.

Statut administratif des victimes
En 2019, le statut administratif des victimes est le suivant: 12 personnes sont en procédure d'asile (LAsi) et 48 sont soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Pour ces dernières nous avons présenté 39 demandes d'octroi ou de renouvellement d'autorisation de séjour au SPOP.



Hébergement

Victimes hébergées
29 femmes ont bénéficié d'un hébergement à ASTRÉE, dont 8 dans les appartements de transition mis à disposition durant l'année 2019. De plus, 31 victimes ont été suivies en ambulatoire durant l'année.

Durée de séjour
La durée moyenne de séjour à ASTRÉE (foyer puis appartement de transition) est de 9 à 12 mois. Les femmes ont quitté l'hébergement fourni par ASTRÉE pour un logement indépendant.

110
victimes détectées
(entre 2015 et 2019)

6000
Entretiens de suivi
(entre 2015 et 2019)

76
victimes hébergées
(entre 2015 et 2019)

29
victimes hébergées
dont 8 dans
les appartements
de transition
(en 2019)



Victimes de traite en infraction à la loi

Durant l'année 2019, plusieurs bénéficiaires d'ASTRÉE ont fait l'objet d'une ordonnance pénale pour infraction à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et/ou exercice illicite de la prostitution (CP) (art. 199 CP) et, par conséquent, ont reçu des amendes à payer ou ont été incarcérées.

Certaines bénéficiaires d'ASTRÉE ont été arrêtées avant d'être formellement reconnues comme victimes de traite, d'autres ont reçu des amendes à payer suite à l'obtention d'une autorisation de séjour. Cette démarche consiste à s'inscrire au Contrôle des habitants en fournissant une adresse officielle.

Nous considérons que ces pratiques sont contraires au système de protection et au principe de «non punishment» prévus pour les victimes de traite (art. 26 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite).

Le dernier rapport du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) adresse à la Suisse une recommandation spécifique et urgente à ce sujet: il demande aux autorités helvétiques d'appliquer l'art. 26 de la Convention en adoptant une disposition sur la non-sanction des victimes de traite pour leur implication dans des activités illicites.

En outre, le fait de devoir s'acquitter du paiement de ces amendes alors que les victimes reconstruisent une nouvelle vie après la traite subie et ont entamé un parcours d'intégration est contre-productif car il replonge les personnes dans un passé traumatisant et soustrait mensuellement une somme d'argent à des gains souvent faibles.

- Nous avons identifié plusieurs problématiques menant à la notification de ces infractions:
- Les victimes n'ont pas été identifiées comme telles ou comme potentielles alors que des indices étaient présents (jeunesse de la personne, origine, prostitution de rue, etc.) par les primo-intervenants de la police lors de contrôles du statut de séjour en Suisse.
 - Les victimes potentielles ou avérées non pas été considérées comme telles par les procureurs qui ont rendu des ordonnances pénales pour infraction à la LEI et/ou exercice illicite de la prostitution. Certaines victimes ont été incarcérées plusieurs mois pour s'acquitter des amendes à payer.
 - La non-application de l'art. 30 de la LEI qui précise qu'il est possible de déroger aux conditions d'admission (art. 18 à 29) pour «régler le séjour des victimes ou des témoins de la traite d'êtres humains et des personnes qui coopèrent avec les autorités de poursuite pénale...».

Pour répondre de manière efficace à ces problématiques nous considérons qu'il est nécessaire d'agir sur le plan juridique (recours contre les ordonnances d'infraction), par de la sensibilisation (formation des primo- primo-intervenants de la police et des procureurs) et au niveau politique (dispositions au niveau cantonal et fédéral visant à préciser le principe de non-sanction des victimes).

Le cas de Madame E.

Madame E. née en 1995, originaire du Nigéria, a été condamnée le 10 janvier 2019 avec une ordonnance du Ministère Public de Lausanne à 120 jours-amende et une amende de CHF 900.– pour séjour illégal et exercice illicite de la prostitution. À la demande de son avocate, l'entretien de détection a eu lieu à la prison de Bâle. Son avocate a présenté une opposition contre cette ordonnance.

Durant l'entretien de détection, les collaborateurs d'ASTRÉE ont pu mettre en évidence les indicateurs de traite (recrutement, fausses promesses, moyens de contrainte sous forme de rituel de sorcellerie, dette importante à rembourser et contrainte à la prostitution à Lausanne). Madame E. est actuellement hébergée et prise en charge par ASTRÉE. Malgré le soutien de son avocate et de l'équipe d'ASTRÉE, elle est très préoccupée par ces amendes et redoute une nouvelle incarcération.

Remerciements
Nous adressons nos chaleureux remerciements...
Aux organismes qui par leurs subventions, financements ponctuels ou dons ont permis la concrétisation et le fonctionnement d'ASTRÉE: la Direction de la cohésion sociale du canton de Vaud (DGCS); la Confédération Helvétique (Fedpol); le Bureau de l'Égalité entre Femmes et Hommes du canton de Vaud (BEHF); À nos nombreux et précieux partenaires qui, par leur soutien, ont facilité notre travail; Aux membres du Comité d'ASTRÉE pour leur engagement et leurs compétences mises au service de l'association: F. Panese, S. Vogel, P. Bodenmann et S. Apothéloz et aux nouveaux membres qui ont décidé de s'engager pour la cause d'ASTRÉE: M. Saulnier Bloch, L. Magnollay; Nous remercions particulièrement pour leur engagement durant plusieurs années les membres qui ont quitté le Comité en 2019: S. Delessert, W. Correia, J.-F. Cuenod; À la direction d'ASTRÉE, Anne Ansermet Pagot et Angela Oriti; À toutes les collaboratrices et collaborateurs d'ASTRÉE pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille: Léa Paganini, Adriana Bucur, Innocent Ddjangheu, Aurélie Clément, Michel Khrounoff, Martine Glasson, Marie Mauro, Aurora Gallino, Mimoza Kokollari, Andrea Corduri, Laetitia Capt, Camille Reift, Mary-Sarah Kagny, Pia Shazar, Elise Buclin, Mélanie Ansermet, Lore Rinsoz, Jessica Riess, Vanessa Constant; Aux personnes migrantes, rencontrées lors d'entretiens de détection ou prises en charge par ASTRÉE, pour la confiance qu'elles nous accordent.

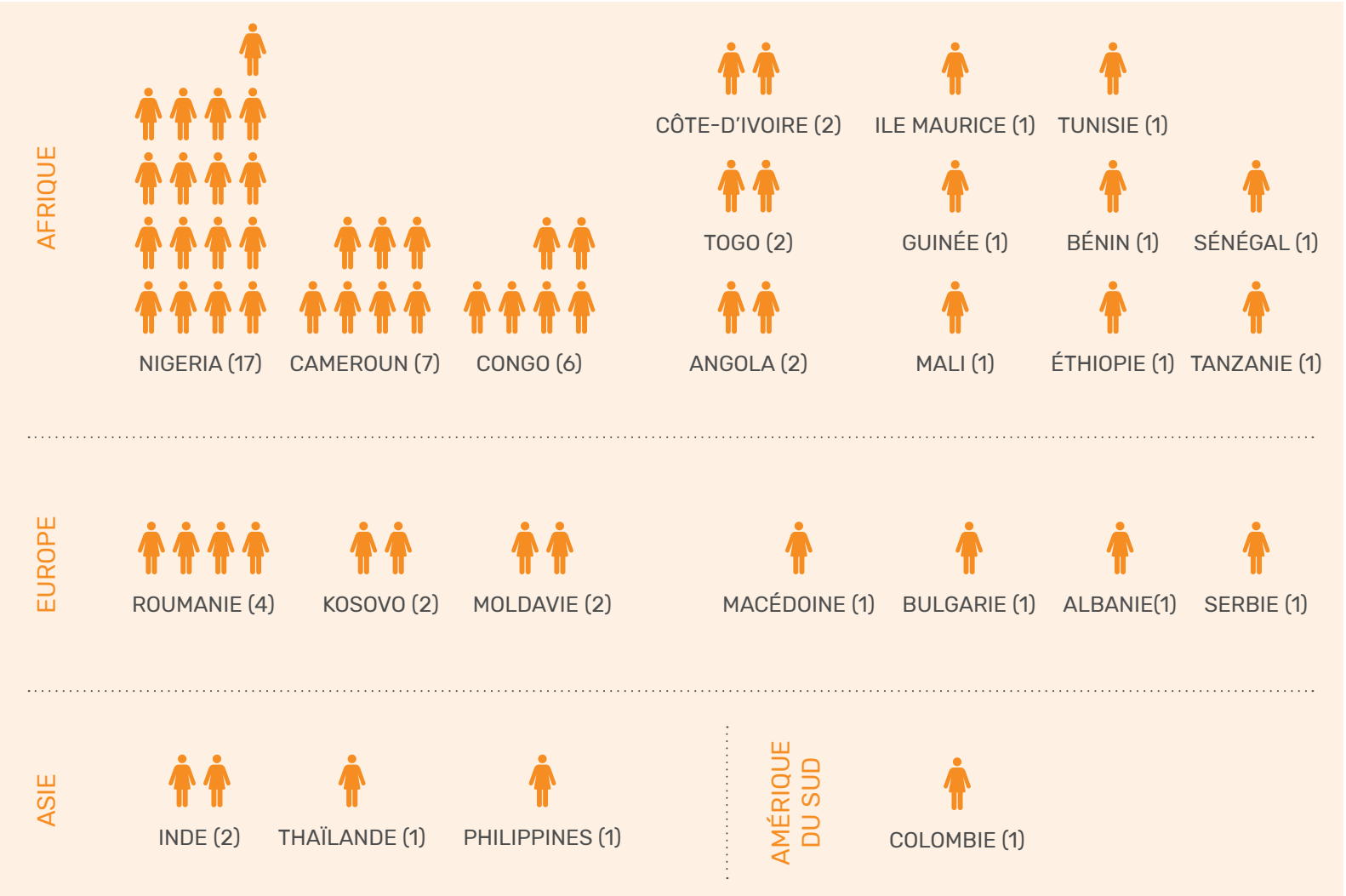
Soutenir ASTRÉE
Vous pouvez soutenir le travail d'ASTRÉE en devenant membre de l'association. La cotisation annuelle est de CHF 50.– Vous trouverez le formulaire sur: www.astree.ch/fr/demande-adhesion

Contact
Association ASTRÉE
Ruelle de Bourg 7, 1003 Lausanne
T 021 544 27 97 – info@astree.ch

Impressum
Rédaction Association ASTRÉE
(Anne Ansermet Pagot, Angela Oriti)
Graphisme Plates-Bandes communication
Tirage 250 exemplaires



Fig. 3 – Origine des victimes



Annexes aux comptes

Principes comptables et méthodes d’évaluation

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l’association. Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes. Il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d’évaluation

Le principe des coûts d’acquisition ou d’exploitation est appliqué d’une manière

générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s’appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant : à la valeur nominale
- Actif immobilisé : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à court terme : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à long terme : à la valeur nominale

Informations complémentaires

Organisation et but

L’Association ASTRÉE sise Ruelle de Bourg 7 à 1003 Lausanne, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse. L’association a pour but :

- La détection : renforcer la détection des victimes de traite des êtres humains.
- L’hébergement : proposer aux victimes un hébergement adéquat et sécurisé.
- La prise en charge et l’accompagnement : offrir une prise en charge globale des victimes (médicale, psychologique, administrative et juridique).
- Le plaidoyer, la communication et la documentation : améliorer les standards de protection des victimes et sensibiliser le grand public ainsi que les institutions à la thématique de la traite des êtres humains.

Composition du Comité (exercice 2019)

Panese Francesco, Président
Vogel Stéphane, trésorier
Bodenmann Patrick, membre
Magnollay Lise, membre
Saulnier Bloch Marie, membre

Rémunération de l’organe dirigeant

Le Comité de l’association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n’a été versée.

Emplois à plein temps

À l’instar de l’exercice précédent, le nombre d’emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l’exercice sous revue.

Organe de révision

Fiduciaire Favre & Perreaud SA, Lausanne
Mandat confié : révision restreint

Organe comptable

AIGC – Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités, Ch. En Budron D5, Le Mont-sur-Lausanne

Valeur résiduelle de dettes découlant d’opérations de crédit-bail		
	2019	2018
Néant	0	0

Dettes envers des institutions de prévoyance		
	2019	2018
Profelia	1'396	6'302

Montant des sûretés constituées en faveur de tiers		
	2019	2018
DIRIS garantie bancaire	19'500	19'500

Montant des actifs engagés en garantie de dettes et des actifs grevés d’une réserve de propriété		
	2019	2018
Néant	0	0

Événements survenus après la date du bilan : – néant

Commentaires du bilan

1. Capital de l’organisation

2019	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	4'540	2'940	0	7'480
	4'540	2'940	0	7'480

2018	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	3'010	1'530	0	4'540
	3'010	1'530	0	4'540

Commentaires du compte d’exploitation

2. Attribution aux fonds

	2019	2018
Capital propre, cotisations des membres	650	400
Capital propre, dons sans affectation	2'290	1'130
DIRIS Réserve, excédent de produits 2017	0	38'185
SPAS Réserve, excédent de produits 2018	55'239	0
	58'179	39'715

3. Utilisation des fonds

	2019	2018
Néant	0	0
	0	0

Compte d’exploitation

PRODUITS (en CHF)	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Subvention DIRIS	308'200	308'200	300'000
Subvention FedPol	65'000	65'000	65'000
Subvention BEFH	10'000	–	10'000
Subventions	383'200	373'200	375'000
Hébergement – Contributions DIRIS	669'256	780'510	527'420
Hébergement – Contributions intra & extra-cantoniales	44'550	–	38'412
Hébergement – Contributions des résidents	3'350	–	9'556
Accompagnement	156'681	243'000	146'205
Produits des prestations	873'837	1'023'510	721'593
Produits financiers	3	–	2
Produits divers	6'949	1'300	13'441
Autres produits d’exploitation	6'952	1'300	13'443
Total produits d’exploitation	1'263'989	1'398'010	1'110'036

CHARGES (en CHF)			
Salaires et charges sociales	-876'196	-1'023'300	-807'463
Autres frais du personnel	-5'820	-13'300	-4'471
Honoraires de tiers	-3'210	-11'000	-3'730
Charges du personnel et de tiers	-885'225	-1'047'600	-815'664
Argent de poche	-39'100	-45'360	-33'442
Frais d’alimentation	-41'408	-46'200	-22'596
Autres charges directes des bénéficiaires	-1'702	-1'500	-897
Charges directes des bénéficiaires	-82'210	-93'060	-56'935
Entretien et frais d’infrastructure	-43'538	-16'000	-19'198
Loyers et charges	-139'043	-161'600	-86'947
Charges de structure	-182'581	-177'600	-106'144
Frais administratifs	-77'182	-76'100	-73'528
Charges financières	-340	-250	-265
Autres charges d’exploitation	-3'394	-3'400	-2'260
Charges de fonctionnement	-80'916	-79'750	-76'054
Total charges d’exploitation	-1'230'932	-1'398'010	-1'054'797

Résultat d’exploitation	33'057	–	55'239
Cotisations des membres	650	–	400
Dons sans affectation	2'290	–	1'130
Produits hors exploitation	55'239	–	38'185
Charges hors exploitation	–	–	–
Résultat hors exploitation	58'179	–	39'715

Résultat avant variation des fonds	91'236	–	94'954
Variations des fonds			
Résultats avant variation des fonds	91'236	–	94'954
Attribution aux fonds → ANNEXE 2	-58'179	–	-39'715
Utilisation des fonds → ANNEXE 3	–	–	–
Résultat de l’exercice	33'057	–	55'239

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF (en CHF)	2019	2018
Liquidités	179'239	252'215
Débiteurs	210'483	109'313
Comptes de régularisation actifs	9'916	16'013
Actif circulant	399'638	377'541
Immobilisations financières	33'935	19'512
Actif immobilisé	33'935	19'512
Total Actif	433'572	397'053

PASSIF (en CHF)		
Créanciers	15'553	27'023
Comptes de régularisation passifs	22'455	7'896
Engagements à court terme	38'009	34'919
DIRIS Garantie bancaire	19'500	19'500
Engagements à long terme	19'500	19'500
Résultats d’exploitation subventionnées reportés	–	2'567
Résultat d’exploitation subventionnée de l’exercice	33'057	55'239
Résultats en attente d’attribution	33'057	57'806
DIRIS Réserve d’exploitation et d’investissements	335'527	280'288
Fonds propres affectés	335'527	280'288
Capital propre	7'480	4'540
Capital propre → ANNEXE 1	7'480	4'540
Total Passif	433'572	397'053